



Par vos dons pour AVEC* nous avons déjà réuni pas moins de 4 000 euros. Cette somme nous a d'ores et déjà permis de régler les premiers frais d'avocat et de **déposer ce vendredi 9 janvier auprès du tribunal Administratif d'Orléans notre recours contre le projet de méthaniseur à Faverdines.**

En quoi cela est important ?

D'emblée nous repoussons le projet et gagnons du temps ! En effet, à ce jour le porteur de projet n'a toujours pas commencé les travaux.

S'opposer à ce projet localement c'est envoyer un message plus ample : **nous ne voulons pas abandonner les terres naturelles et agricoles du Boischaut** à des projets industriels inadaptés. Nous disons stop au saccage de ce territoire et affirmons qu'un avenir meilleur est possible pour ses habitantes et habitants.

A cet effet nous n'avons cessé, depuis le début de notre mobilisation, d'interpeller les élus et en priorité les communes directement impactées. **Aujourd'hui la commune d'Arcamps voisine de Faverdines se porte co-requérante à nos côtés.** Ce soutien est une aide précieuse.

L'associaton Nature 18, est volontaire pour poursuivre des inventaires de biodiversité. Ils avaient permis l'année passée de révéler la présence de loutres et de castors. Leur aide est bienvenue.

Fort de ces encouragements notre espoir pour 2026 est grandissant. **Afin de nous donner les moyens de porter cette lutte jusqu'au bout merci de continuer à nous soutenir par vos dons.**

Vous pouvez aisément contribuer sur Helloasso ou faire un don par virement sur le compte d'AVEC (FR 76 1480 6180 0070 0709 7889 155) ou par chèque si vous le préférez, à l'ordre d'AVEC, Maison des associations, 28 rue Gambon, 18000 Bourges

Le lien vers notre collecte en ligne Helloasso

: <https://www.helloasso.com/associations/association-de-veille-environnementale-du-cher/collectes/pas-de-methaniseur-a-faverdines-18360>

Vous en remerciant, en vous demandant également de bien vouloir relayer ce message,
Pour AVEC, Boris Radici